



# Loi Rilhac : ALERTE et décryptage

## L'autorité fonctionnelle, une hiérarchie qui ne dit pas son nom

La proposition de loi **créant la fonction de directrice.teur d'école** (loi Rilhac) a été adoptée à l'Assemblée Nationale le 29 septembre et le 20 octobre par le Sénat.

**Mais on peut encore agir !**

**C'est quoi ?**

Une loi qui crée la " **fonction de directrice ou directeur**" conférant "une **autorité fonctionnelle**" et une "délégation de compétences de l'autorité académique".

Les décrets suivant la promulgation de la loi préciseront cette nouvelle "fonction".

**Hiérarchisation ?**

Certainement car **depute.es et sénateurs.trices ont refusé** de spécifier dans la loi que la directrice.teur n'exercerait pas d'autorité hiérarchique sur ses collègues.

**Plusieurs tentatives d'introduction d'un lien hiérarchique ont déjà eu lieu sans succès** ces 40 dernières années.

**Conséquences**

Une **attaque frontale** contre le **fonctionnement démocratique** de l'Ecole et le collectif de travail, un **isolement et une mise sous pression** de la direction d'école.

**Concrètement ?**

L'autorité, même fonctionnelle revient à placer explicitement le.la directeur.trice **dans la chaîne hiérarchique pour qu'il.elle soit le.la décisionnaire final.e.**

**Des exemples ?**

Le.la directeur.trice disposerait d'une "voix prépondérante" en conseil de cycle, des maîtres.ses et d'école et **au conseil d'école aux prérogatives renforcées.**

Le.la directeur.trice pourrait **se voir confier de nouvelles missions** comme attribuer des missions rémunérées à certain.es PE, participer à l'évaluation, avoir autorité sur les 108h, être associé.e au mouvement pour les postes à profil de son école...

**C'est le sens des annonces présidentielles à Marseille !!!**

# MOBILISONS-NOUS !

## ALERTE DANGER FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE !

Pour s'informer, échanger, résister collectivement et organiser la riposte

**RIS INTERSYNDICALE**

SNUipp-FSU, SNUDI-FO,  
CGT Educ'Action, Sud Education

**MERCREDI 1er DECEMBRE**

**9h-12H / Bourse du travail  
à Toulouse**